

» PRESSE NATIONALE

Politique 

L'inter

62E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA CÔTE D'IVOIRE : LA FÊTE CÉLÉBRÉE À YAMOISSOUKRO LE 7 AOÛT 2022

La cérémonie officielle de la fête de l'indépendance du 7 août aura lieu, cette année, à Yamoussoukro, la capitale politique et administrative, et non à Abidjan comme cela a été de coutume ces dernières années. La décision a été prise à l'issue de la réunion du Conseil national de Sécurité (CNS), tenue, hier jeudi 7 juillet 2022. « Le Conseil national de Sécurité sur proposition du ministre d'État, ministre de la Défense, a marqué son accord pour l'organisation, le dimanche 7 août prochain, de la cérémonie officielle du 62e anniversaire de l'indépendance de notre pays », lit-on dans un communiqué de la Présidence de la République. Selon la note, cette cérémonie comprendra, outre les honneurs au Chef de l'État, une grande parade militaire et un défilé civil.

Notre Voie

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, ÉROSION FISCALE, CONTREFAÇON DES PRODUITS MÉDICAUX : KANDIA CAMARA FAIT ADOPTER CINQ LOIS MAJEURES

Les députés membres de la Commission des relations extérieures ont adopté, à l'unanimité, hier jeudi 7 juillet 2022, cinq projets de loi présentés par la ministre des Affaires étrangères, Kandia Camara. Il s'agit notamment, du projet de loi autorisant le Président de la République, à ratifier la convention de l'Union africaine sur la coopération frontalière, adoptée le 27 juin 2014, à Malabo. Du deuxième autorisant le Président de la République à ratifier la convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, signé le 24 janvier 2018, à Paris. Le troisième projet de loi autorise le Président de la République à ratifier la convention internationale de 1989 sur l'assistance qui a pour objectif de moderniser le droit d'assistance en mer et de remplacer la convention de Bruxelles du 23 septembre 1910. Le quatrième projet de loi autorise le Chef de l'État à ratifier la convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infrastructures similaires menaçant la santé publique, adoptée le 28 octobre 2011, à Moscou, en Russie. Le dernier projet de loi autorise le Président de la République à ratifier le protocole de la CEDEAO sur l'énergie, signée le 31 janvier 2003, à Dakar, au Sénégal.

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE / LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU BÉNIN : ADAMA BICTOGO INVITÉ À PARTAGER L'EXPÉRIENCE IVOIRIENNE

Le président de l'Assemblée nationale, également président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Apf), Adama Bictogo, se rendra bientôt à Cotonou au Bénin à l'invitation de son homologue, Vlanou Gbèhounou Louis, qu'il a reçu, hier jeudi 7 juillet 2022 à Kigali. Au cours de cette audience, les deux hommes ont évoqué les questions d'intérêt commun. Notamment les défis actuels : les économies africaines à l'épreuve des conséquences de la Covid-19, de la guerre en Ukraine et du dérèglement climatique. Pour le président Adama Bictogo, les parlements africains devraient, par des actions concertées installer un nouvel ordre mondial et rassurer les populations. Les deux hommes se sont félicités des relations fraternelles qui ont toujours existé entre leurs deux pays.

Economie ↪



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : L'ARTCI ENTAME LE CONTRÔLE DES ENTREPRISES AGRÉÉES LUNDI PROCHAIN

La directrice générale de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/tic de Côte d'Ivoire (ARTCI), Touré Namahoua, a animé, jeudi 07 juillet 2022, au siège de l'institution à Abidjan-Marcory, une conférence de presse pour annoncer le démarrage des contrôles en matière de protection des données personnelles, dans des entreprises en charge du traitement de ces données. Ces contrôles débutent le lundi 11 juillet prochain. Ils sont sanctionnés par des procès-verbaux dont le contenu est réglementé. Ils visent à contrôler le respect par l'entreprise ou la personne physique des règles relatives à la protection des données personnelles. Au nombre de ces règles, figurent entre autres, les principes de légitimité, de sécurité, du respect des droits des personnes concernées, de transparence et de proportionnalité des données ainsi que les procédures internes mises en place par l'organisme.



AMÉLIORATION DE LA GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES : LA DIRECTION DE LA DÉCENTRALISATION EN GUERRE CONTRE LES TIMBRES PARALLÈLES

Un atelier relatif à l'utilisation optimale des timbres municipaux sécurisés, organisé par la Direction générale de la Décentralisation et du Développement local à l'endroit des régisseurs, s'est déroulé, le jeudi 7 juillet 2022, à Abidjan-Cocody. Cette rencontre, qui a vu la participation de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique, ainsi que des régisseurs principaux des collectes des collectivités territoriales, visait la vulgarisation des timbres municipaux sécurisés. Dans son discours, Konan Cyriaque, représentant le directeur général de la Décentralisation et du Développement local, a fait savoir que dans le cadre de la mobilisation des ressources propres aux collectivités territoriales, l'État de Côte d'Ivoire a mis en circulation des timbres municipaux sécurisés, pour le compte des communes.

Société ↪



RECRUESCENCE DES CAS DE COVID-19 : LE CNS RECOMMANDE UNE DOSE DE RAPPEL AUX PERSONNES VACCINÉES DEPUIS PLUS DE SIX MOIS

Le mois de juin a vu une recrudescence des cas de Covid-19 en Côte d'Ivoire. Une situation qui a amené le Conseil national de Sécurité (CNS) à prendre des décisions fortes à sa réunion, d'hier jeudi 7 juillet 2022, présidée par le Chef de l'État. Selon le ministre de la Santé, Pierre Dimba, les résultats enregistrés au cours du mois de juin 2022 ont montré une augmentation constante du nombre de cas positifs et du taux de positivité. Au regard de la situation sanitaire générale qui prévaut en Côte d'Ivoire, le CNS a décidé de la reconduction de l'état d'urgence sanitaire pour une période de trois (3) mois, à compter du 1er juillet 2022 et du renforcement de la surveillance épidémiologique. En outre, il exhorte les populations à respecter les règles d'hygiène et les gestes barrières. Aussi les personnes de 12 ans et plus sont-elles invitées à se faire vacciner contre la Covid-19, y compris celles qui sont en attente de la 2e dose. De même, il incite les populations complètement vaccinées depuis plus de six mois, à faire leur dose de rappel.

« Cette maladie a un impact socio-économique non négligeable sur le monde du travail puisque sa prévalence reste élevée dans la tranche d'âge de la population active, notamment 2.90 chez les femmes de 15 à 49 ans et 1.30 chez les hommes de la même tranche d'âge ». C'est l'information donnée hier à Abidjan-Cocody par l'inspecteur général du travail, Agoh Ebénézer. Au nom du ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Adama Kamara, il a ouvert et pris part à l'atelier de restitution du document de profil national de la lutte contre le Vih-Sida en milieu de travail. Ce document est l'un des 4 composantes de la feuille de route de l'atelier de redynamisation des structures organisé par le ministère de l'Emploi en 2019 dans le but de remobiliser les acteurs du monde du travail.

Culture **DÉVELOPPEMENT DE LA PRESSE / AIDE PUBLIQUE AUX MÉDIAS : LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET LE DG DE L'ASDM PRENNENT 3 RÉOLUTIONS**

Le ministre de la Communication et de l'Economie numérique, Amadou Coulibaly, a reçu, hier, en audience, à son cabinet au Plateau, Meité Sindou, le directeur général de l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM). Au cours de cette rencontre, les deux personnalités ont convenu des trois directions à imprimer au nouveau cap de l'aide publique aux médias ivoiriens. Il s'agit pour eux de donner un appui stratégique aux médias pour leur permettre de se réinventer ; financer des projets structurants et d'intérêt commun pour l'ensemble de la profession ; et enfin, gagner le pari de la transformation numérique des médias. Des actions qui s'inscrivent dans la vision du Président de la République, Alassane Ouattara, de bâtir une démocratie forte, qui consolide la liberté d'expression, en renforçant le pouvoir des médias.

**JEUX DE LA FRANCOPHONIE : LA RDC À L'ÉCOLE DE LA CÔTE D'IVOIRE**

Le ministre de l'Intégration régionale et de la Francophonie de la République Démocratique du Congo (RDC), Didier Mazenga Mukanzu, a été reçu, le mercredi 6 juillet 2022 par son homologue de Côte d'Ivoire, Françoise Remarck, ministre de la Culture et de la Francophonie. Au centre de leur échange qui s'est déroulé à son cabinet, l'organisation des 9e Jeux de la Francophonie à Kinshasa, en août 2023 et l'appui requis de la Côte d'Ivoire dont l'expertise a permis le succès de la 8e édition, à Abidjan. Le ministre Didier Mazenga Mukanzu s'est également félicité du soutien constant de la Côte d'Ivoire à son pays au sein de l'Espace francophone. La ministre Françoise Remarck a assuré son hôte de l'appui total de la Côte d'Ivoire pour que la République Démocratique du Congo relève ce défi.

**VU SUR LE NET****Société** **ÉDUCATION : FIN DE GALÈRE POUR PLUS DE 10 MILLE ENSEIGNANTS CONTRACTUELS**

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a procédé à la signature de trois (3) décrets en vue de l'intégration à la Fonction publique de la dernière vague des enseignants contractuels, indique un communiqué du Ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, ce jeudi 7 juillet 2022. Selon la note, le premier décret concerne 1889 enseignants contractuels nommés à titre exceptionnel dans l'emploi de professeur de lycée, grade A4. Le deuxième concerne 3111 enseignants nommés dans l'emploi de professeur de collège, grade A3. Le troisième décret pour 5282 autres, nommés dans l'emploi d'instituteur adjoint (IA), grade C3. Le Ministère de la Fonction publique souligne que les personnes dont les noms figurent sur les décrets de nomination seront affectées au Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / RECRUTEMENT SESSION 2022 : ENCORE 152 POSTES D'ENSEIGNANTS À POURVOIR

Après les premiers résultats de la session 2022, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique procédera au lancement officiel d'un nouveau test de recrutement des enseignants dans le supérieur. Il est bon de savoir que ce sont 152 postes qui seront pourvus dans le cadre de ce test de recrutement d'enseignants. Comme l'a indiqué le ministre de tutelle à l'occasion de sa conférence de presse relative à la session 2022. Aussi, les docteurs non recrutés sont-ils invités à se tenir prêts pour le test de 2022 et celui de 2023 (qui comprend désormais la phase écrite et l'entretien avec les jurys) qui sera lancé à cet effet.

CÔTE D'IVOIRE : L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE RECONDUIT POUR TROIS MOIS (OFFICIEL)

Le Conseil national de Sécurité (CNS) présidé jeudi à Abidjan par le Président de la République, Alassane Ouattara, a décidé de la reconduction de l'état d'urgence sanitaire pour une période de trois mois à compter du 1er juillet 2022 au regard de la situation sanitaire générale qui prévaut en Côte d'Ivoire. « Au regard de la situation sanitaire générale qui prévaut dans notre pays, le Conseil national de Sécurité a décidé des mesures suivantes : A savoir la reconduction de l'état d'urgence sanitaire pour une période de trois mois à compter du 1er juillet 2022 et le renforcement de la surveillance épidémiologique des maladies à potentiel épidémique », rapporte le communiqué final de cette réunion.

» AGENCE DE PRESSE

Economie 



KABA NIALÉ LIVRE LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DU RGPH 2021

La ministre du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a donné, lors d'une conférence de presse, jeudi 7 juillet 2022, les résultats globaux définitifs du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en 2021, afin de doter la Côte d'Ivoire de données sociodémographiques actualisées et fiables pour servir de socle pour le suivi et l'évaluation des Plans nationaux de Développement (PND). La population résidente sur le territoire ivoirien se chiffre à 29.389.150 habitants, avec 22.840.169 (78%) de nationalité ivoirienne et 6.435.835 (22%) de non ivoirienne. Elle est composée de 15.344.990 (52,02%) d'hommes et 14.044.169 (47,08%). 75,60 % de la population à moins de 35 ans. Le nombre total de ménages ordinaires est de 5.616.487, soit une taille moyenne de 5,2 personnes par ménage, la densité de la population s'établit à 91,1 habitants/km² au niveau national contre 48 habitants/km² en 1998.



LA HABG SE DOTE D'UN DOCUMENT DE STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES INFRACTIONS ASSIMILÉES EN CÔTE D'IVOIRE

La Haute autorité pour la Bonne gouvernance (HABG) s'est dotée, jeudi 07 juillet 2022, à Grand-Bassam, d'un document provisoire de Stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées en Côte d'Ivoire (SNLC), au terme d'un atelier. En outre, les participants à l'atelier de la SNLC ont souhaité entre autres, l'accélération pour la finalisation de la stratégie nationale en vue de respecter les engagements de la Côte d'Ivoire dans le cadre du Partenariat pour le gouvernement ouvert (PGO), d'insérer une colonne dans le cadre de la mesure de la performance pour retracer les valeurs cibles de base ou de référence, de faire un plaidoyer pour la stabilité du ministère en charge de la modernisation de



73 CAS DE COVID-19 SIGNALÉS LE 7 JUILLET 2022 (MINISTÈRE)

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle a enregistré, jeudi 7 juillet 2022, 73 nouveaux cas de Covid-19 sur 986 échantillons prélevés soit 7,4 % de cas positifs, 100 guéris et zéro décès. "A la date du 7 juillet 2022, la Côte d'Ivoire compte donc 83 896 cas confirmés dont 82 677 personnes guéries, 805 décès et 414 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 1 557 202. Le 6 juillet 2022, 6 801 doses de vaccin ont été administrées soit un total de 14 911 711 doses du 1er mars 2021 au 6 juillet 2022", rapporte un communiqué du Ministère. Le ministre Pierre Dimba invite toutes les personnes de plus de 12 ans à se faire vacciner dans les centres de vaccination. La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et volontaire.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



101
"Allô Gouvernement"



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale